



## ENTRÉES EN VIGUEUR

**AVIS EST DONNÉ QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2020, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

### **ORDONNANCE N° OCA20-(C-4.1)-023**

Cette ordonnance vise à autoriser le retrait d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite face au 1115, boulevard du Tricentenaire – District de Pointe-aux-Trembles

---

### **ORDONNANCE N° OCA20-(C-4.1)-024**

Cette ordonnance vise à autoriser l'implantation d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite face au 587 de la 4e avenue - District de Pointe-aux-Trembles

---

### **ORDONNANCE N° OCA20-(C-4.1)-025**

Cette ordonnance vise à autoriser le changement de la signalisation de prescription de stationnement devant l'école Saint-Marcel sur la 16e Avenue - District de Pointe-aux-Trembles

---

**PRENEZ AVIS QUE** ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Ate-auxccès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 14 octobre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement  
Charles-Hervé AKA, LL.M, OMA

*Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :  
[montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles)*